FLASH
BULLETIN MENSUEL

Royal Club Philatélique Brainois

mai 2024 - n° 593
Tirage: 60 exemplaires
Prochaines réunions: 5 et 19 mai,
2 et 16 juin 2024

Sommaire

Page 1 En direct du Secrétariat
Page 2 Petites annonces de nos membres
Page 3 Agenda des manifestations philatéliques
Page 4 Les timbres du Canal de Suez
Page 9 Qui est donc le saint patron des philatélistes… ?
Page 12 Réalisations inter-membres du 19/05/2024

En direct du Secrétariat

Le Canal de Suez a connu une existence mouvementée…

Dans ce bulletin, nous vous proposons un article sur les timbres-poste du Canal de Suez. Les premiers ont été émis en 1868 par une compagnie privée ; ils ont connu quelques péripéties et ont donné lieu à une vaste opération de falsification. Les suivants ont été émis par l'Egypte à partir de 1954 ; ils retracent une histoire mouvementée et dramatique, en illustrant le rôle vital du canal dans l'économie égyptienne.

Nous partons également à la recherche du patron des philatélistes, celui qui protège votre collection avec bienveillance…

Nous avons accueilli récemment quatre nouveaux membres : Mmes Dominique Mouton et Sonja Luycx, MM. Eric et Roger Van de Sijpe. Nous leur souhaitons la bienvenue au Club !

Lors de notre prochaine bourse du 6 octobre prochain, un de nos membres exposera une partie de sa collection de lettres et cartes postales ayant circulé jadis à Lillois-Witterzée. Certaines de ces pièces sont rares et attireront certainement un public intéressé. Plus de détails suivront dans le Flash de juin. Nous invitons aussi les membres souhaitant disposer d'un emplacement à se manifester auprès de notre Président Paul Lochtenbergh, qui organise le plan des tables.

Notez bien la réunion du 19 mai au cours de laquelle notre Trésorier vous proposera 80 lots !

Bonne lecture !
Jacques Van Wylick, Secrétaire

Petites annonces de nos membres

Membre	Je cherche à ACHETER…	
Guy Van Passel 0473/34.39.23	Allemagne RFA (O)	1244, BF20
	Grande-Bretagne (O)	634, 638, 945, 948, 987, 1034, 1035, 1037, 1086
	Grande-Bretagne (O)	1160, 1161, 1352, 1353, 1354, 1356, 1419
Georges Margetis 0475/72.21.00	Île de Man (XX)	166/169, 200, 250
Paul Lochtenbergh 0476/30.12.97	Bosnie-Herzégovine (O)	138, 139
	Bulgarie (O)	48, 49, 68, 71, 73, 75, 78, 88, 89, 90
	Monténégro (O)	49/57
	Norfolk (XX)	13/18
	Norvège (O)	69, 70 et 78
	Pays-Bas (O)	148, 200, 201, 206, 231
	Pologne (O)	3, 5, 9, 155 (non dentelé), 162
	Pologne (XX)	258/261
	Portugal (O)	799, 801/804, 809
Léon Poncé 0478/53.21.17	Belgique (O)	entiers postaux (cartes avec oblitération PAQUEBOT)
	Monde (O)	avis de changement d'adresse (avec port exact), de ou vers l'étranger
Michel Lambert 0488/76.70.76	Luxembourg (XX)	59/68 et 69/73
	Berlin (XX)	79/86
Pol François 0496/50.29.49	Belgique (O)	2542, 3208, 3631/3632, 3899/3903
	Belgique (XX)	1216, 1227, 3227, 3561/62, 3600/02, 3939, 3993
Membre	**Je cherche à VENDRE…**	
Pol François 0496/50.29.49	Belgique (O)	108/122, 3481/90, 3577/86, 4244/53
	Belgique (X)	112, 122
	Belgique (XX)	2597-2598 (ph)
	Belgique (XX)	BL125, BL127
Guy Van Pelt 0475/82.14.90	RFA (XX) 1949-2009 Berlin (O) 1948-1990 Israël (O) 1948-2019 avec Tabs	quasi complet (plus de 99%) sur feuilles personnalisées
Jacques Van Wylick 0492/03.07.25	Irlande (XX)	collection à compléter (1990 + 1995-2003) dans album DAVO cristal
	DDR (O)	A1, 19, 27, 40
Guy Van Passel 0473/34.39.23	Belgique (XX)	785/6, 863/7, 892/7, 912/7, 927/9, PA26/7
	Belgique (XX)	190/210, 900/907, 943/945, BF30
	Burundi (XX)	BF 39D et 39E
	Cambodge (XX)	1/17
	Polynésie française (XX)	PA 84/88
	Suisse (O)	album DAVO std 1854-1989 y/c PA, Taxe, Service,…

Le prix est à fixer entre le vendeur et l'acheteur. Les membres souhaitant faire paraître une annonce peuvent s'adresser à Jacques Van Wylick (jacquesvanwylick@belgacom.net ou 0492/03.07.25).

Agenda des manifestations philatéliques

04-05-24	**6180 COURCELLES**	Phila 2000 Courcelles organise sa 24ème bourse multi collections de 9h à 16h, dans la Salle du Miaucourt, rue Paul Pastur, 115. Présence de plusieurs négociants, bar, petite restauration, parking aisé. Contact: 0494/67.82.25
18-05-24	**1930 ZAVENTEM**	Le Postzegelclub Nossegem organise son 34ème événement (timbres, monnaies et objets de collection) dans le GO! Kompaz Zaventem, Spoorwegstraat, 25, de 9h à 15h. Bar et petite restauration. A 300m. de la gare de Zaventem. Contact: Luc Dierckx (0478.09.47.20 ou luc.dierickx1@skynet.be),
01-06-24 02-06-24	**6220 FLEURUS**	L'Association philatélique de Fleurus organise sa grande bourse annuelle de 9h à 17h dans la Salle polyvalente de la Forêt des Loisirs (Vieux Campinaire), rue de Wangenies. Entrée gratuite, vaste parking, petite restauration. Contact: Serge Duez 0475/31.80.17
02-06-24	**4960 MALMEDY**	Le Cercle Philatélique Malmédien organise sa 25ème bourse des collectionneurs au Malmundarium, Place du Châtelet 9, de 9h. à 17h. Entrée gratuite, parking aisé, accès fléché, buvette et petite restauration. Contact: Josseline Lamby (0494/93.31.98 ou lambydethier@hotmail.com)
07-06-24 08-06-24 09-06-24	**1020 BRUXELLES**	La Fédération Royale des Cercles Philatéliques de Belgique (Brabant) organise Brabantfil24, le championnat national de philatélie. Au Brussels Trade Mart, Sq. de l'Atomium, 1 (de 10h. à 17h.). Au pied de l'Atomium. Entrée via parking 1. Á 6 minutes de la station métro Heysel. Prévente de timbres-poste avec bpost.
14-07-24	**1310 LA HULPE**	Le Royal Cercle Philatélique de la Hulpe organise sa 38ème bourse philatélique de 9h à 15h au Centre Sportif de La Hulpe, rue Général de Gaulle, 53. Bar, petite restauration sur commande. Contact: Geneviève Hautier (02/653.98.74 ou secretariat.cplh@gmail.com)
01-09-24	**1340 OTTIGNIES**	Le Cercle des Collectionneurs ottintois organise sa 27ème bourse toutes collections de 8h. à 14h. au Centre culturel SPOTT Avenue des Combattants, 41. 110 mètres d'exposants. Entrée gratuite, petite restauration, bar, tombola. Contact: M. Hesmans 0479/89.27.68 ou P. Vandegoor 010/41.60.78
29-09-24	**7622 LAPLAIGNE**	Le Cercle Royal Philatélique de la Vallée de l'Escaut organise une exposition dans le cadre de son 60ème anniversaire de 9h. à 16h. dans la Salle de la Maison de Village, rue du Marais de l'eglise. Présence de négociants. Entrée gratuite, petite restauration, bar, tombola. Contact: J-Cl. Ceyx 069/22.94.40 ou jean-claude.ceyx@skynet.be

Les timbres du Canal de Suez

Depuis la nuit des temps, les Egyptiens rêvent de relier la Méditerranée et la Mer Rouge. Ils y parviennent indirectement en creusant un canal entre cette dernière et le Nil. Plus tard, diverses tentatives de creusement d'un canal à travers l'isthme de Suez ont lieu, comme l'ont montré historiens et archéologues.

Au XIX^{ème} siècle, l'Egypte est une province de l'Empire ottoman bénéficiant d'une large autonomie ; elle est dirigée par un vice-roi, lui-même vassal du sultan de Constantinople. Lors des expéditions du général Bonaparte, le projet d'un passage maritime entre les deux mers revient à la surface. A la même époque apparaissent plusieurs services postaux gérés par des sociétés privées européennes afin de développer les échanges commerciaux.

Grâce à l'imagination et la persévérance du diplomate français Ferdinand de Lesseps (1805-1894), le projet de canal peut enfin se concrétiser. Le vice-roi Saïd Pacha lui octroie en 1854 une concession de 99 ans pour la construction. La « Compagnie Universelle du Canal Maritime de Suez » est fondée à Paris et les travaux débutent en 1859 entre Port-Saïd sur la Méditerranée et Suez sur la Mer Rouge.

Dix ans plus tard, le canal est inauguré en présence de l'Impératrice Eugénie, épouse de Napoléon III, et de François-Joseph, empereur d'Autriche-Hongrie. Mais les premiers navires avaient déjà pu parcourir le canal encore inachevé dès 1867.

Durant les dix années de travaux, la Compagnie dispose de son propre service postal avec douze bureaux de poste répartis le long du chantier de près de 200 km. Ce service est gratuit pour le public, jusqu'au jour où un directeur zélé propose d'appliquer le tarif postal intérieur de la France, à savoir 20 centimes pour une lettre standard jusqu'à 10 grammes.

A sa demande, un imprimeur parisien crée une série de quatre timbres-poste non dentelés et les expédie depuis Marseille. La date de mise en service est fixée au 1er juillet 1868.

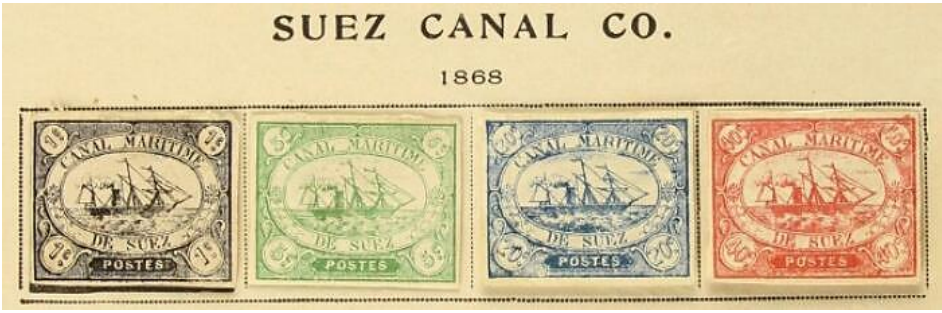

Le tirage est relativement important (par exemple plus de 100.000 exemplaires pour le 20 centimes bleu). Les timbre arrivent à Alexandrie avec quelques jours de retard et sont immédiatement mis en service, d'abord dans le bureau de Port-Saïd.

Douze tampons à date ont été commandés (un par bureau de poste) mais ne sont pas encore arrivés. Les premières oblitérations sont donc effectuées manuellement ou avec des cachets rudimentaires, en attendant la livraison des tampons officiels.

Au-delà des deux extrémités du canal (Port-Saïd et Suez), le courrier doit être affranchi avec des timbres supplémentaires égyptiens ou français.

Entre-temps, dès 1866, les autorités égyptiennes ont émis leurs propres timbres-poste et mis en place une administration postale. Elles critiquent vivement cette intrusion française qui est vue comme une atteinte à la souveraineté du pays. Elles exigent le retrait immédiat des timbres de la Compagnie, ce qui a lieu le 15 août 1868 après la fermeture des bureaux de poste.

Selon les estimations, durant cette brève période de cinq semaines, près de sept mille envois postaux sont affranchis à l'aide de ces timbres ; seulement une vingtaine de lettres ont été conservées et sont des raretés philatéliques. La moitié d'entre elles ont comme origine le bureau de Port-Saïd.

A cause de leur retrait, la plupart des timbres ne sont pas utilisés et atterrissent aux mains de négociants et de collectionneurs. Dans les vieux albums, quatre cases sont prévues pour ranger les timbres du canal de Suez, et la demande excède rapidement l'offre.

Les faussaires s'en donnent à cœur joie et inondent le marché de timbres falsifiés plus ou moins réussis. Un site spécialisé recense une vingtaine de types de falsifications. La cote des timbres oblitérés est nettement plus élevée que celle des timbres neufs et ici aussi les fausses oblitérations abondent… !

En outre, alors que trois des plaques originales sont conservées en tant que curiosité au Musée de la Poste à Paris, la quatrième (celle du timbre bleu à 20 centimes) a disparu avant 1900 et est régulièrement utilisée par des faussaires pour des réimpressions.

En 1880, le célèbre philatéliste belge Jean-Baptiste Moens publie son ouvrage intitulé « Timbres d'Egypte et de la Compagnie du Canal de Suez ». Ci-contre un extrait de la page 113.

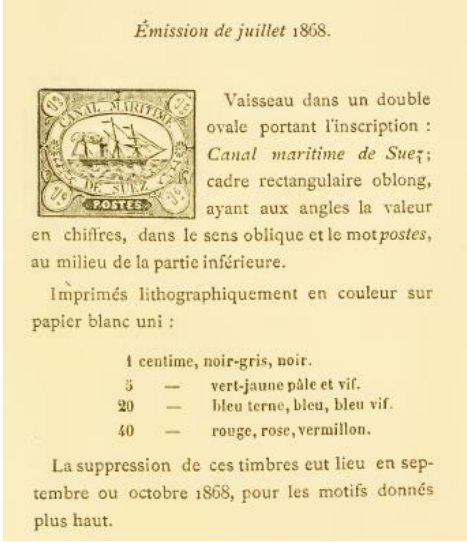

Émission de juillet 1868.

Vaisseau dans un double ovale portant l'inscription : *Canal maritime de Suez*; cadre rectangulaire oblong, ayant aux angles la valeur en chiffres, dans le sens oblique et le mot *postes*, au milieu de la partie inférieure.

Imprimés lithographiquement en couleur sur papier blanc uni :

1	centime,	noir-gris, noir.
5	—	vert-jaune pâle et vif.
20	—	bleu terne, bleu, bleu vif.
40	—	rouge, rose, vermillon.

La suppression de ces timbres eut lieu en septembre ou octobre 1868, pour les motifs donnés plus haut.

Il reprend un article détaillé publié dans le journal francophone d'Alexandrie « Le Phare » décrivant avec humour les péripéties de cette émission postale assez mouvementée.

Le Canal de Suez va vivre des périodes beaucoup plus agitées, et certaines seront dramatiques.

A la fin du XIX^{ème} siècle, le canal devient un objet de rivalité entre les puissances. Les Britanniques réussissent à en prendre le contrôle, ce qui leur assure un accès fiable et rapide à la route des Indes. En 1888, la convention de Constantinople affirme la neutralité du canal, déclaré « libre et ouvert, en temps de guerre comme en temps de paix, à tout navire de commerce ou de guerre, sans distinction de pavillon ».

À la suite de la Première Guerre mondiale, la Grande-Bretagne conserve le droit de maintenir un important contingent militaire pour assurer la protection du canal et de ses rives.

Cet accord est dénoncé en 1951 par les nationalistes égyptiens. Des émeutes font plusieurs centaines de victimes et les Britanniques commencent à évacuer la zone en 1954 car leur situation devient intenable.

Le 26 juillet 1956, le président Nasser décide de nationaliser le canal, ce qui provoque la crise de Suez, à deux doigts de provoquer un nouveau conflit mondial. Le pire est évité et le canal commence à contribuer effectivement au développement économique du pays.

Les émissions philatéliques vont maintenant se multiplier et le Canal de Suez devient rapidement un symbole national pour l'Egypte.

1956 (nationalisation)

1957 (réouverture)

1961 (5ème anniversaire de la nationalisation)

En 1966, l'Egypte commémore le 10ème anniversaire de la nationalisation.

En 1967 débute la guerre des Six Jours. Israël occupe la péninsule du Sinaï et la rive orientale du canal, qui reste fermé durant huit ans.

Le canal devient une zone de combats et une force de maintien de la paix de l'ONU est déployée. En 1969, l'Egypte (associée à la Syrie dans l'éphémère République arabe unie) célèbre le centenaire de l'inauguration du canal, alors qu'il est complètement fermé à la circulation !

En 1973, c'est la guerre du Kippour, qui se solde par plus de 20.000 morts.

Après de longs travaux de déminage et de réparation, le canal est officiellement rouvert en 1975 par le président Anouar el-Sadate.

En 1980 a lieu la commémoration du 5ème anniversaire de la seconde réouverture... ! En outre, le canal est élargi et approfondi, ce qui permet le passage de navires de 150.000 tonnes.

En 2014, l'Égypte entame le doublement du canal sur une longueur de 72 km, ce qui doit permettre d'éliminer la circulation en alternance sur une partie du tronçon.

Le 6 août, une série de trois timbres est émise sous forme d'un triptyque annonçant ce nouveau chantier pharaonique.

Elle n'apparaît pas dans le catalogue Yvert & Tellier, car, hélas, le timbre central représente le canal de Panama…

Tout le monde peut se tromper, et le 15 septembre, l'erreur est réparée… !

L'ouverture du nouveau canal a lieu le 6 août 2015 sous l'égide du président Al-Sissi.

Depuis 2021, une moyenne de 68 navires par jour transitent par le canal. Ils représentent environ 10% du commerce maritime mondial (soit 1,3 milliards de tonnes de marchandises). Le canal est devenu la troisième source de devises pour l'Egypte (7 milliards de dollars sur l'année 2021-2022), après la diaspora et le tourisme.

En 2019, la France et l'Egypte réalisent une émission conjointe pour commémorer le sesquicentenaire du Canal de Suez.

Jacques Van Wylick

Qui est donc le saint patron des philatélistes… ?

La plupart d'entre nous savent que Saint-Christophe est le protecteur des voyageurs et des automobilistes, que Saint-Valentin est le patron des amoureux et Saint-Joseph celui des charpentiers. Mais savons-nous qui est le patron des philatélistes… ?

Y aurait-il un protecteur qui veillerait avec bienveillance sur notre collection, qui nous mettrait en garde contre les achats impulsifs, et qui nous aiderait peut-être à détecter les filigranes presqu'indétectables… ?

Pour le savoir, remontons de plus de deux mille ans dans le temps. Souvenons-nous de l'Annonciation, lorsque l'archange Gabriel annonce à Marie la naissance prochaine du Christ. Les textes bibliques présentent Gabriel comme le principal messager du ciel ; il protège les ambassadeurs et les diplomates, deux métiers qui remontent à la nuit des temps.

Le pape Pie XII décide d'aller plus loin, et, dans son "bref" pontifical du 12 janvier 1951, il proclame l'archange Gabriel « céleste patron des télécommunications ». Il vise ainsi tous les métiers qui aident à mettre en place des techniques permettant de télégraphier, téléphoner et envoyer des messages par les ondes aériennes. Nous sommes encore assez éloignés de la philatélie, mais cela va se préciser rapidement…

En 1972, dans une lettre apostolique, le pape Paul VI rappelle ce patronage de l'archange Gabriel sur les télécommunications et le déclare en outre patron de la « réalité postale ». Le pape vise ici tous les métiers du secteur de la poste, qui présente évidemment des similitudes avec celui des télécommunications. Et en même temps, il accède aussi à une demande émanant du Cardinal König, archevêque de Vienne.

Chronologiquement, Gabriel aurait d'abord dû devenir le protecteur de la poste, secteur d'activité humaine bien antérieur à celui des télécommunications. N'entrons pas dans ces basses considérations puisque, comme chacun sait, les papes sont infaillibles…

De la poste à la philatélie, il n'y a plus qu'un petit pas à franchir, et l'Autriche n'hésite pas… !

En 1973, dans la foulée de la déclaration de Paul VI, la poste autrichienne émet un timbre représentant l'archange avec la mention "*Archange Gabriel saint patron de la philatélie*"… ! Et l'histoire ne s'arrête pas là.

Le 24 juin 2022, une nouvelle émission autrichienne est consacrée à l'église Maria Straβengel, un lieu de pélerinage situé près de Graz. L'église présente sur son portail occidental un relief de l'Annonciation.

Le même jour, la Guilde St. Gabriel fête le 50ème anniversaire de la lettre de Paul VI déclarant l'archange Gabriel protecteur des postiers. Elle émet un timbre personnalisé représentant ce même portail orné de deux légendes (*Erzengel Gabriel* et *50 Jahre Patron der Post und Philatelie*). L'oblitération de premier jour montre le relief et l'effigie du pape Paul VI.

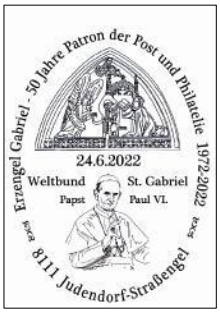

La Guilde St. Gabriel est un club de philatélistes autrichiens spécialisés dans les timbres à motif religieux et chrétien. La Fédération mondiale St. Gabriel regroupe plusieurs milliers de collectionneurs répartis dans 13 pays.

De nombreux pays de tradition chrétienne ont émis des timbres représentant l'archange Gabriel. Déjà protecteur des ambassadeurs, des messagers et des postiers, beaucoup le considèrent maintenant comme le saint patron des philatélistes!

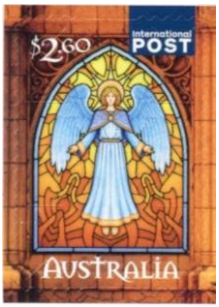

Jacques Van Wylick

Réalisations inter-membres du 19/05/2024 (lots 1 à 40)

Lot	Pays / thème	N° catalogue	Etat	Cote (€)	Départ (€)	Remarques	Vendu (€)
1	Comores	PA157/8 + BF	XX	19,00	3,50	ESA	
2		BF	XX		5,00	ESA	
3	Belgique	BL 58	ʘ	7,00	1,00		
4	Congo Belge	159	XX	20,00	3,00		
5	Luxembourg	926/30	XX	6,00	1,50		
6	Aland	C 219	XX	18,00	3,50		
7	France	Divers	XX	481,50	48,00		
8	Islande	Idem	XX	38,40	5,00		
9	Tchad	BL 4 + PA 46	XX	9,30	2,00	Adenauer	
10	Sénégal	BL 4 + PA 63	XX	13,75	2,50	Idem	
11	Mauritanie	BL 4 + PA 72	XX	13,00	2,50	Idem	
12	Rep. du Niger	BL5 + PA 74	XX	13,50	2,50	Idem	
13	Rép. du Dahomey	BL 8 + PA 62	XX	15,50	3,00	Idem	
14	Cameroun	106/7 +vig.	XX		2,50	Idem	
15	Liechtenstein	569/72	XX	7,00	2,00		
16		596/98	XX	8,00	2,00		
17	Allemagne	1626/7 + BL	XX	6,00	1,00		
18	G.B.	1817/8	XX	3,00	0,70		
19	Russie	611/6	XX	1,00	0,70		
20	G.B.	128	ʘ	12,50	3,00		
21	Belgique	BL 17	XX	12,00	3,00		
22		961/63	XX	15,00	4,00		
23		964/66	XX	5,50	1,50		
24		2854	XX	9,00	2,00		
25	Roumanie	BF 6	XX	90,00	17,00		
26	G.B.	18	ʘ	120,00	12,00	Grande Jarretière	
27		19	ʘ	100,00	10,00	Marge à droite	
28		20	ʘ	300,00	30,00		
29		171/72	ʘ	32,00	6,00		
30		BF 8	XX	40,00	8,00		
31	Belgique	BF 150	XX	5,00	1,25		
32		GCD 5	XX	13,00	3,25		
33		NA1 - FR	XX	16,00	4,00		
34		785/86	XX	75,00	18,50	Année 1978	
35	Allemagne Berlin	523/47	XX	35,10	7,00		
36	Allemagne	C 1797	XX	17,00	4,00		
37	Groenland	C 262a	XX	52,50	13,00		
38	Danemark	C 1274	ʘ	45,00	9,00		
39	Irlande	C 512a II	XX	10,00	2,50		
40	Portugal	BF 150	ʘ	10,00	2,50		

Prochaine réalisation le 16/06/2024. Il est conseillé d'examiner les lots avant achat.

Les membres qui ne pourront pas assister à la réunion peuvent transmettre leurs offres à Michel Lambert (02/385.12.76 ou michel.lambert49@hotmail.com)

Réalisations inter-membres du 19/05/2024 (lots 41 à 80)

Lot	Pays / thème	N° catalogue	Etat	Cote (€)	Départ (€)	Remarques	Vendu (€)
41	Belgique	B 53	XX	18,00	4,50		
42		B 56	XX	14,00	3,50		
43		B 60	XX	13,00	3,25		
44		B 62	XX	25,00	6,00		
45	Allemagne	262/83	XX	11,00	2,00	Année 1963	
46		356/85	XX	30,50	6,00	Année 1968	
47	P.B.	685/89	XX	25,00	6,25		
48		70.3/7	XX	20,00	5,00		
49	Aland	157	XX	15,00	3,75	Feuille de 10	
50	France	305	XX	90,00	22,50		
51		CR 2017	XX	8,00	2,00	Obl. 1 er jour	
52	Belgique	1069 A	XX	105,00	25,00		
53		1070	XX	97,50	23,00		
54		1072	XX	22,50	5,00		
55		1073	XX	105,00	25,00		
56	G.B.	38	O	210,00	21,00		
57		49	O	20,00	3,00		
58		114	O	20,00	4,00		
59		116	O	65,00	10,00		
60		117	O	55,00	10,00		
61	Belgique	B 16	XX	30,00	7,50		
62		B 27	XX	5,50	1,40		
63		B 39	XX	22,00	5,50		
64	France	620/29	X	23,00	4,00		
65		BC 2935	XX	16,50	4,00		
66	P.B.	1349a	XX	8,00	2,00		
67	Allemagne Berlin	691/710	XX	50,30	9,50	Année 1985	
68		711/732	XX	53,30	10,00	Année 1986	
69	France	593/98	XX	16,00	4,00		
70	Belgique	BF 82	XX	23,00	5,75		
71		991/3	XX	10,00	2,00		
72		1198/3	XX	6,00	1,30		
73		1627/35	XX	6,50	1,40		
74		1053/62	XX	12,25	2,50		
75		1205/11	XX	6,50	1,40		
76		1176/81	XX	21,00	4,50		
77		1789/94	XX	5,75	1,20		
78		190/210	O	20,00	4,00		
79		1066/75	XX	38,50	7,70		
80	France	BF 82	XX	12,00	3,00		

Prochaine réalisation le 16/06/2024. Il est conseillé d'examiner les lots avant achat.

Les membres qui ne pourront pas assister à la réunion peuvent transmettre leurs offres à Michel Lambert (02/385.12.76 ou michel.lambert49@hotmail.com)